# RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT EXTERNE DE SUPERVISION DU PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA Rapports de contrôle organisationnel



**Documents complémentaires pour ce point** : Rapport de l'Auditeur interne (UNAIDS/PCB (54)/24.14) ; Rapport de l'Auditeur externe (UNAIDS/PCB (54)/24.15) ; Rapport du Bureau de la déontologie (UNAIDS/PCB (54)/24.16) ; Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel (UNAIDS/PCB (54)/24.18)

Action requise lors de cette réunion—le Conseil de coordination du programme est invité à :

 Accueillir le rapport du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA et attendre le prochain rapport en 2025.

Conséquences de la mise en œuvre des décisions en termes de coûts : aucune

# Table des matières

Résumé	4
Introduction	5
Sessions, composition et méthodes de travail du CCIES	5
Principales questions examinées et conseils fournis	
Plan de travail 2024 du CCIES	
Remarques de clôture	13
Points de décision proposés	

### Résumé

- 1. Ce rapport est le troisième rapport annuel du Comité consultatif indépendant externe de supervision du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Le rapport a été préparé conformément aux termes de référence du Comité, qui a été approuvé lors de la 47e réunion du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA en décembre 2020 et révisé lors de la 52e réunion du Conseil en juin 2023.
- 2. Le Comité est un organe subsidiaire du Conseil, qui fournit des conseils d'experts indépendants et externes au Conseil et à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour l'exercice de leurs responsabilités en matière de gouvernance et de contrôle. Le rôle du Comité est de renforcer la responsabilité et le contrôle au sein de l'ONUSIDA, en se référant aux responsabilités et à l'autorité spécifiques décrites dans le mandat du Comité.
- 3. Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024. Le rapport résume les observations et les conseils du Comité au Conseil et à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA. En fournissant des observations et des conseils sur le contrôle et la responsabilité, le Comité fait partie intégrante des efforts visant à assurer le succès du Programme commun dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. Le Comité se réjouit que l'ONUSIDA ait pris, au cours de l'année écoulée, des mesures pour renforcer sa culture de gestion des risques, notamment par des actions visant à mettre en œuvre un grand nombre des recommandations formulées par le Comité.
- 4. Au cours des 12 derniers mois, le Comité a analysé systématiquement chacune des questions abordées dans ses termes de référence. Les observations et conseils du Comité sur ces sujets sont résumés dans le présent rapport au Conseil. Parmi ceux-ci, le Comité :
  - considère la mobilisation des ressources comme le risque le plus important pour l'ONUSIDA et estime que les mesures à court terme, bien que nécessaires pour répondre aux besoins de financement immédiats, seront à elles seules insuffisantes pour assurer la viabilité de l'organisation jusqu'en 2030;
  - se félicite de l'examen prochain du modèle opérationnel de l'ONUSIDA, qui offrira l'occasion de relever le défi du financement à plus long terme;
  - juge raisonnables et justifiées les propositions de la direction de l'ONUSIDA visant à aligner le solde des fonds de l'ONUSIDA sur l'allocation proportionnelle précédemment approuvée par le Conseil, en tenant compte de la réduction du budget de fonctionnement du Programme commun, et à allouer aux dépenses de fonctionnement de base les 25,1 millions \$ supplémentaires précédemment mis de côté par décision du CCP pour les obligations liées à l'Assurance-maladie après la cessation de service;
  - encourage l'ONUSIDA à poursuivre l'intégration de la gestion des risques dans toutes ses opérations;
  - réitère ses préoccupations quant à l'adéquation de la couverture d'audit fournie par le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS et à l'alignement des activités d'audit annuel sur le profil de risque de l'ONUSIDA;
  - réitère sa recommandation au Bureau des services de contrôle interne de faire passer la fonction d'audit interne d'une approche axée sur la conformité à une approche fondée sur les risques, et prévoit de recevoir du Bureau des services de contrôle interne, lors de sa réunion d'octobre 2024, un projet de plan d'audit interne pour 2025 qui réponde aux principaux risques identifiés par l'ONUSIDA et s'aligne sur eux;

- considère les données de performance et d'impact collectées et diffusées par l'ONUSIDA comme des preuves irréfutables de la proposition de valeur du Programme commun, et encourage l'ONUSIDA à exploiter efficacement ce riche ensemble de données pour mobiliser des ressources et accroître la sensibilisation à la valeur ajoutée unique du Programme commun à la riposte mondiale au sida ; et
- encourage à affiner davantage la planification des effectifs et la cartographie des compétences nécessaires pour faire progresser le leadership du Programme commun en l'alignant sur la riposte mondiale au sida.

Le Conseil est invité à accueillir favorablement le rapport du Comité et attend avec impatience le prochain rapport.

### Introduction

- 5. Le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance (CCIES) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) est un organe consultatif mandaté pour fournir des conseils d'experts indépendants et externes au Conseil de coordination du programme (CCP) et à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA dans l'exercice de leurs responsabilités de contrôle, y compris l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et des processus de gouvernance de l'ONUSIDA. Le CCIES a été créé lors de la 47° réunion du CCP pour mettre en œuvre la Recommandation formelle n° 5 de l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA par le Corps commun d'inspection (CCI).
- 6. Comme indiqué dans les termes de référence qui ont été approuvés puis révisés par le CCP, le CCIES conseille le CCP et la Directrice exécutive dans les domaines suivants :
  - la qualité et le niveau des rapports financiers, de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes au sein du secrétariat de l'ONUSIDA ;
  - les réponses et les mesures prises par la direction du secrétariat de l'ONUSIDA concernant les recommandations de l'audit interne et externe;
  - l'indépendance, l'efficacité et l'objectivité des fonctions d'audit interne et externe ; et
  - l'interaction et la communication entre le CCP, l'auditeur externe, l'auditeur interne, le responsable de l'éthique et la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA.
- 7. Ce rapport est soumis à la 54<sup>e</sup> réunion du CCP. Il couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024 et se concentre sur les travaux du CCIES depuis son deuxième rapport annuel, qui a été soumis au CCP lors de sa 52<sup>e</sup> réunion en juin 2023.

# Sessions, composition et méthodes de travail du CCIES

# Sessions du CCIES

8. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu cinq sessions : du 18 au 20 octobre 2023 (11e session) ; le 28 novembre 2023 (12e session) ; le 13 février 2024 (13e session) ; le 18 mars 2024 (14e session) ; et du 20 au 22 mai 2024 (15e session). Les 11e et 15e sessions du Comité se sont tenues en personne à Genève, tandis que les autres sessions se sont déroulées virtuellement. Les rapports des sessions du CCIES sont disponibles sur le site web de l'ONUSIDA.

# Composition

- 9. En 2023-2024, le CCIES se compose des membres suivants :
  - Saad Bounjoua,
  - Agnieszka Slomka Golebiowska,
  - David Kanja (président 2023),
  - Bushra Malik,
  - Ibrahim James Pam,
  - Hélène Rossert (présidente 2024 et vice-présidente 2023), et
  - Benoit de Schoutheete (vice-président 2024).

### Méthodes de travail

- 10. Pour élaborer son avis d'expert indépendant et externe au CCP et à la directrice exécutive de l'ONUSIDA, le Comité examine un large éventail d'informations et s'engage également avec la directrice exécutive, les fonctionnaires du Secrétariat, le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (BSCI de l'OMS) et l'Auditeur externe (Institution supérieure de contrôle de l'Inde), principalement sur la base de rapports, de présentations et d'informations qui lui sont fournis. Il délibère ensuite en interne sur les questions pertinentes pour parvenir à ses évaluations et conclusions. Le président du CCIES a participé à la réunion d'organisation des présidents des comités d'audit du système des Nations Unies (ONU), qui s'est tenue à New York en décembre 2023.
- 11. Depuis la présentation de son précédent rapport annuel au CCP en juin 2023, le Comité a examiné les questions suivantes : rapports financiers et mobilisation des ressources ; rapports d'exécution, y compris, mais sans s'y limiter, la déclaration sur le contrôle interne ; la gestion des risques de l'entreprise ; les fonctions d'audit interne et externe ; les réponses aux recommandations de contrôle interne et externe (y compris, mais sans s'y limiter, le CCI de l'ONU et le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN) ; les fonctions d'investigation et d'éthique ; la sécurité de l'information et la mise en œuvre du nouveau système de planification des ressources de l'entreprise prévu ; et les résultats du remaniement organisationnel.
- 12. En 2023-2024, le CCIES, s'appuyant sur les enseignements tirés de ses deux premières années de travail, a mis en œuvre des mesures visant à renforcer sa capacité à remplir son mandat. En fonction de leurs domaines d'expertise, les membres du Comité ont été désignés comme points focaux pour les questions abordées dans le mandat du CCIES. L'accord sur les ordres du jour des réunions est finalisé au moins un mois avant la date de chaque réunion, ce qui permet aux points focaux de travailler avec les parties appropriées (par exemple, la direction de l'ONUSIDA, le personnel du Secrétariat, le BSCI de l'OMS, l'auditeur externe) pour s'assurer que les présentations se concentrent sur les domaines d'intérêt du CCIES et que les autres documents sont pertinents et complets de manière optimale. Pour minimiser la charge de travail de ces parties, le CCIES s'efforce, dans la mesure du possible, de demander des informations qui existent déjà ou qui devraient exister.

### Auto-évaluation du CCIES

13. Le mandat du Comité prévoit une auto-évaluation annuelle du CCIES. Cette auto-évaluation vise à mesurer la qualité du travail fourni par le CCIES, à mesurer les progrès réalisés par le Comité et à informer et soutenir l'évaluation externe prévue du CCIES, qui est également mandaté par les termes de référence.

14. Le Comité a terminé son auto-évaluation (annexe 2) et a examiné les résultats lors de sa 15° réunion. L'auto-évaluation a permis de conclure que le Comité s'est acquitté de son mandat de manière efficace et efficiente. Il a notamment amélioré son interaction avec la directrice exécutive au cours de l'année écoulée ainsi que la disponibilité des documents avant la préparation des réunions. L'auto-évaluation a également relevé plusieurs domaines susceptibles d'être améliorés, notamment la nécessité de disposer d'indicateurs et de repères pour mesurer les performances du Comité, l'amélioration de l'adéquation et de la rapidité des informations fournies par le directeur du BSCI de l'OMS et une plus grande clarté concernant le rôle du Comité dans le contrôle de la fonction d'évaluation.

# Principales questions examinées et conseils fournis

### Situation financière et mobilisation des ressources

### Informations financières

- 15. Lors de sa 15<sup>e</sup> réunion, le Comité a examiné le rapport financier, les états financiers vérifiés pour 2023 et la mise à jour intermédiaire de la gestion financière pour 2024. Le Comité a également examiné les propositions de la direction visant à combler le déficit de financement des opérations pour 2024-2025.
- 16. Le Comité juge raisonnable et justifiée la proposition de la direction d'aligner le solde du fonds sur le pourcentage minimum du budget de fonctionnement approuvé par le CCP, en tenant compte de la réduction du budget de fonctionnement.
- 17. Le Comité note que les états financiers de 2023 indiquent que les fonds actuels mis de côté pour les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) s'élèvent à 154,6 millions de dollars (129,5 millions de dollars pour l'assurance maladie après la cessation de service et 25,1 millions de dollars pour le fonds pour les avantages du personnel), alors que les obligations au titre des prestations définies sont estimées à 104,7 millions de dollars. Le Comité prend note de l'engagement de la direction de continuer à verser des contributions annuelles à l'ASHI. Le Comité trouve justifiée la proposition de la direction de transférer les 25,1 millions de dollars précédemment transférés par décision du CCP en 2012 vers le solde du fonds de base, d'autant plus que l'engagement financier envers l'ASHI restera pleinement respecté. En outre, aucune autre solution appropriée n'a été identifiée.

# Budget opérationnel et mobilisation des ressources de l'ONUSIDA

- 18. Lors de ses 11°, 13° et 15° réunions, le CCIES a reçu des présentations concernant la situation financière, le budget de fonctionnement révisé et la stratégie de mobilisation des ressources mise à jour. Reconnaissant la situation financière actuelle de l'ONUSIDA comme un risque organisationnel important, le CCIES a fait de la situation financière et de la gestion des ressources un point permanent de l'ordre du jour de toutes ses réunions.
- 19. Le Comité s'est félicité de l'élaboration par le Secrétariat d'un budget de fonctionnement plus équilibré et plus clairement aligné sur les ressources disponibles. Le Comité a encouragé la direction de l'ONUSIDA à poursuivre la planification de divers scénarios financiers et budgétaires.
- 20. Le Comité s'est également félicité de l'élaboration d'une stratégie actualisée de mobilisation des ressources pour le Programme commun. Le Comité a conseillé au

Secrétariat d'entreprendre l'étalonnage, le suivi et l'établissement de rapports d'ici à la fin de 2024 pour permettre l'évaluation des réalisations par rapport aux principaux indicateurs de performance de la stratégie de mobilisation des ressources.

# Rapport d'exécution du CUBRR

- 21. Lors de sa 15<sup>e</sup> réunion, le Comité a reçu une mise à jour des mécanismes visant à garantir la qualité des rapports d'exécution.
- 22. Le Comité reconnaît et apprécie le processus mis en place par le Secrétariat pour garantir la qualité des données de suivi des performances du Programme commun. Le Comité considère les données de performance et d'impact collectées et diffusées par l'ONUSIDA comme des preuves irréfutables de la proposition de valeur du Programme commun. Il encourage le Secrétariat à exploiter davantage ce riche ensemble de données pour mobiliser des ressources et mieux faire connaître la valeur ajoutée unique du Programme commun à la riposte mondiale au sida.

## Système de planification des ressources de l'entreprise

23. L'OMS développe un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (ERP) et le Secrétariat de l'ONUSIDA participera à la personnalisation de ce système au fur et à mesure de son déploiement. Le Comité suivra de près la mise en œuvre du nouveau système ERP et a prévu de recevoir une mise à jour en octobre 2024. Le Comité recommande que la direction de l'ONUSIDA s'engage de manière proactive avec l'OMS pour comprendre les fonctionnalités du module de gestion de projet du nouveau système ERP afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins spécifiques de l'organisation.

### Gestion des risques d'entreprise

- 24. Le Comité reconnaît et apprécie les améliorations apportées au processus d'identification et d'évaluation des risques. Le Comité recommande de poursuivre le travail d'élaboration de mesures d'atténuation des risques, de suivi de l'efficacité des mesures d'atténuation, y compris l'évaluation des risques résiduels, afin d'intégrer la gestion des risques dans les opérations de l'ONUSIDA.
- 25. Reconnaissant que la gestion des risques d'entreprise est un processus continu, le Comité recommande à l'ONUSIDA d'élaborer un plan d'action clair pour atténuer chaque risque identifié dans le cadre de l'élaboration de la déclaration sur le contrôle interne, y compris des échéances et une évaluation de la gravité de chaque risque.
- **26.** Le Comité recommande au Secrétariat de donner suite à son projet d'élaboration d'une déclaration sur la « propension à prendre des risques ». Plus précisément, le Comité recommande à l'ONUSIDA de surveiller les risques liés au processus de vérification a posteriori des demandes d'achat inférieures à des seuils de valeur spécifiés.

# Fonction d'audit interne

27. Au cours des 11e, 13e et 15e réunions, le CCIES a rencontré les directeurs sortant et entrant du BSCI de l'OMS et a également eu des réunions à huis clos avec eux lors de chacune des sessions. Le BSCI de l'OMS est responsable des audits internes et des enquêtes administratives de l'ONUSIDA.

- 28. Le CCIES a reçu des présentations sur les audits internes réalisés en 2023-2024 (jusqu'en mai 2023) et sur les plans d'audit annuels pour 2024. Trois audits étaient prévus pour 2024, dont un audit transversal sur la diversité, l'équité et l'inclusion, demandé par la directrice exécutive de l'ONUSIDA mais retardé en raison de circonstances imprévues. Le BSCI de l'OMS a indiqué s'être entretenu avec la directrice exécutive et la direction de l'ONUSIDA pour discuter des résultats et des plans de travail de l'audit.
- 29. Le cabinet comptable KPMG a réalisé une évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne du BSCI de l'OMS, qui a révélé que la fonction d'audit interne de l'OMS (et de l'ONUSIDA) était « généralement conforme » aux éléments obligatoires des normes promulguées par l'Institut des auditeurs internes. L'évaluation externe de la qualité du BSCI de l'OMS n'a pas couvert les interactions entre les auditeurs et la direction de l'ONUSIDA.
- 30. Le CCIES reste préoccupé par l'adéquation de la couverture d'audit pour garantir que les plans d'audit annuels sont basés sur les risques et visent à fournir l'assurance que les principaux risques sont atténués de manière adéquate. Lorsque les audits ne peuvent à eux seuls fournir des informations pertinentes pour les risques identifiés dans le profil de risque, des efforts clairs sont nécessaires pour développer des activités d'atténuation des risques autres que l'audit dans le cadre des trois lignes de défense (activités de gestion, conformité et audit interne).<sup>1</sup>
- 31. Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle le BSCI de l'OMS devrait faire passer ses audits internes de l'ONUSIDA d'une approche axée sur la conformité à une approche basée sur les risques, en utilisant l'identification des principaux risques par le Secrétariat comme base pour élaborer son plan de travail annuel des audits de l'ONUSIDA. Le Comité recommande que le BSCI de l'OMS présente au CCIES, lors de sa réunion d'octobre, un plan d'audit interne fondé sur les risques pour 2025. Une telle présentation devrait être effectuée chaque année ou en cas de modification du plan d'audit.
- 32. Le Comité est préoccupé par le retard pris dans la mise en œuvre du plan d'audit interne 2024. En raison de l'absence imprévue du membre du personnel chargé des audits de l'ONUSIDA, le BSCI de l'OMS n'avait encore entamé, en mai 2024, aucun des audits prévus pour l'ONUSIDA, bien que le directeur du BSCI de l'OMS ait assuré au Comité que les audits seraient achevés d'ici la fin de l'année. Lorsque des circonstances imprévues affectent la capacité du BSCI de l'OMS à respecter son plan d'audit annuel, le Comité recommande que des plans d'urgence soient mis en place pour assurer la couverture de l'audit conformément au plan d'audit.
- 33. Le Comité est préoccupé par le fait que l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne du BSCI de l'OMS n'a pas inclus d'engagement direct avec la direction de l'ONUSIDA. Le Comité recommande que les futures évaluations externes de la qualité de la fonction d'audit interne du BSCI de l'OMS incluent un échantillon d'audits de l'ONUSIDA (au moins deux).

# Fonction d'enquête

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Institut des auditeurs internes. The IIA's three lines model: An update of the "Three Lines of Defense". 2020 (<a href="https://www.theiia.org/globalassets/documents/resources/the-iias-three-lines-model-an-update-of-the-three-lines-of-defense-july-2020/three-lines-model-updated-english.pdf">https://www.theiia.org/globalassets/documents/resources/the-iias-three-lines-model-an-update-of-the-three-lines-of-defense-july-2020/three-lines-model-updated-english.pdf</a>).

- 34. Lors de ses 11°, 13° et 15° réunions, le Comité a reçu de la part du BSCI de l'OMS des mises à jour sur les enquêtes administratives de l'ONUSIDA. L'ONUSIDA a conclu un protocole d'accord avec le BSCI de l'OMS concernant la fonction d'enquête.
- 35. Le Comité note une amélioration de la qualité et de l'exhaustivité des données qui lui sont présentées concernant l'état d'avancement des allégations et des enquêtes.

### Fonction d'audit externe

- 36. Le Comité a reçu des mises à jour de l'Auditeur externe concernant les audits pour 2022 (lors de sa 11e réunion) et 2023 (lors de sa 15e réunion). Le Comité s'est également réuni à huis clos avec l'Auditeur externe lors de chacune de ces réunions. Le Comité prend note de l'avis d'audit non modifié de l'Auditeur externe et des recommandations incluses dans le rapport de l'Auditeur externe.
- 37. Le Comité attire tout particulièrement l'attention sur la recommandation de l'Auditeur externe d'élaborer un plan d'urgence pour le Centre mondial du Secrétariat et pour tous les bureaux extérieurs qui n'en disposent pas encore.

# Fonction d'éthique

- 38. Lors de ses 11° et 15° réunions, le Comité a rencontré la Directrice par intérim du Bureau de la déontologie, qui a été nommée ad interim à la suite du départ du directeur en poste en 2023. Les informations présentées au Comité indiquent que la direction a redoublé d'efforts pour veiller à ce que le personnel, les consultants et les contractants suivent les formations obligatoires. Le nombre de services de conseil confidentiel fournis par le Bureau de la déontologie a nettement augmenté entre 2021 et 2023.
- 39. Le Comité attend avec impatience la nomination d'un nouveau Directeur. Pour aller de l'avant, le Comité recommande que le lien hiérarchique entre le Bureau de la déontologie et le CCIES soit renforcé conformément à la norme du CCI (voir le rapport 2021/5 du CCI), qui prévoit que le CCIES soit consulté sur la sélection/nomination, les performances et l'évaluation du licenciement/de la révocation du directeur du Bureau de la déontologie.
- 40. Le Comité apprécie la décision de la direction de renforcer la capacité du Bureau de la déontologie par la nomination d'un fonctionnaire P3 supplémentaire, conformément aux recommandations du Comité selon lesquelles la direction devrait revoir la capacité du Bureau. Le Comité recommande que le Bureau de la déontologie et le BSCI de l'OMS développent des mécanismes de collaboration conformes à la politique de l'ONUSIDA sur la prévention et le traitement des représailles.

# Suivi et surveillance des recommandations de contrôle interne et externe

- 41. Lors de sa 11e réunion, le Comité a reçu une mise à jour sur le suivi des recommandations du CCI, de l'audit externe et des audits internes. Le Comité prend acte de la réduction de l'arriéré de recommandations de contrôle interne et externe.
- 42. En ce qui concerne les recommandations du CCI, le Comité soutient l'approche de la direction du Secrétariat qui consiste à utiliser un examen basé sur les risques pour déterminer quelles recommandations sont les plus pertinentes pour l'ONUSIDA. Lors de l'élaboration d'un plan visant à répondre aux recommandations en cours ou futures du CCI, le Comité recommande à la direction de contacter les organisations comparables des Nations Unies et les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA afin de comprendre

leurs approches pour répondre au nombre substantiel de recommandations émises par le CCI.

### Gestion des ressources humaines

- 43. Lors de la 15<sup>e</sup> réunion, le Comité a reçu une mise à jour sur des questions de gestion stratégique des ressources humaines. Le Comité a été informé que des travaux ont été menés pour mettre en place un cadre d'orientation visant à sauvegarder, intégrer et coordonner les fonctions d'éthique et de médiateur afin de garantir un lieu de travail sûr et respectueux. Le Comité est heureux d'apprendre que les exigences en matière d'apprentissage obligatoire sont largement respectées.
- 44. Le Comité recommande d'affiner davantage la planification des effectifs et la cartographie des compétences nécessaires pour faire progresser le leadership du Programme commun en l'alignant sur la riposte mondiale au sida.

### **Questions diverses**

# Modèle opérationnel révisé

45. Le Comité prend note de la demande du CCP pour que le Programme commun réexamine son modèle de fonctionnement et de l'initiative de l'ONUSIDA de convoquer un groupe de haut niveau, dont les résultats seront présentés au CCP en juin 2025. Le Comité reconnaît en outre que les travaux du groupe seront éclairés par les résultats de l'examen à mi-parcours de la stratégie mondiale de lutte contre le sida. Le Comité attend avec impatience de recevoir plus d'informations sur le processus de révision du modèle opérationnel.

### Réalignement du secrétariat

- 46. Le Comité a examiné le réalignement organisationnel du Secrétariat et les processus de gestion du changement en cours. Le Comité considère que le réalignement et la gestion du changement dans le cadre du Programme commun sont des travaux en cours.
- 47. Le Comité a recommandé à l'ONUSIDA de recueillir des informations auprès des parties prenantes concernées, y compris les donateurs, les pays participant au Programme et les effectifs de l'ONUSIDA, afin d'évaluer dans quelle mesure le réalignement a atteint ses objectifs. La directrice exécutive l'a informé qu'un rapport sur les résultats de la réorganisation était en cours de préparation. Il conviendrait d'élaborer des mesures d'atténuation spécifiques et adaptées pour chaque risque identifié par l'ONUSIDA concernant le réalignement.

# Sécurité de l'information

48. Après avoir examiné la sécurité de l'information au sein de l'ONUSIDA, le Comité a conseillé à la direction de documenter une liste de procédures à suivre en cas de perturbation, y compris, mais sans s'y limiter, en cas d'attaque de cybersécurité. Le Comité a également conseillé à la direction de cartographier, d'identifier et de classer les données sensibles en possession de l'organisation et d'élaborer des mesures appropriées pour protéger toutes les données sensibles.

Suivi des recommandations du rapport annuel 2023 du CCIES

49. Le Comité reconnaît les progrès réalisés par le Secrétariat pour répondre à de nombreuses recommandations formulées par le CCIES dans son rapport 2023. En particulier, le Secrétariat a considérablement réduit l'arriéré des recommandations de contrôle en suspens, augmenté la capacité du bureau de déontologie et pris des mesures pour intégrer une approche de gestion des risques dans l'ensemble de ses activités. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mettre au point un outil de suivi de la mise en œuvre des recommandations du CCIES. Le Comité examinera périodiquement l'état d'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations.

# Évaluation indépendante des performances du CCIES

50. Les termes de référence du Comité prévoient actuellement une évaluation indépendante des performances du CCIES tous les deux ans. Lors de leur réunion de décembre 2023, à laquelle le président du CCIES de l'époque a assisté au nom du Comité, les présidents et vice-présidents des comités de contrôle indépendant des entités des Nations unies ont convenu que des examens périodiques par les pairs peuvent être utilisés comme moyen de démontrer que des évaluations indépendantes des performances des comités d'audit et de contrôle sont en cours. En outre, le Comité a noté que le CCI avait précédemment recommandé que ces évaluations soient effectuées tous les trois ans (voir le rapport 2019/6 du CCI). En conséquence, le Comité recommandera ultérieurement au CCP de modifier le mandat du CCIES afin d'approuver des évaluations indépendantes périodiques des performances des travaux du Comité et de supprimer l'obligation de procéder à une telle évaluation tous les deux ans.

### Termes de référence et fonction d'évaluation du CCIES

51. Bien que le CCIES soit chargé de fournir des conseils sur le contrôle des performances de l'ONUSIDA, la fonction d'évaluation n'est pas expressément abordée dans les termes de référence du CCIES. À l'heure actuelle, le Comité estime que ses termes de référence ne contiennent aucune disposition claire lui permettant de s'acquitter de sa responsabilité de contrôle de la fonction d'évaluation. Comme le rapport 2019 du CCI sur les comités d'audit et de contrôle dans le système des Nations unies recommande que les agences et organisations des Nations unies confient expressément le contrôle indépendant de la fonction d'évaluation à leurs CCIES, le Comité a engagé un dialogue avec la direction générale sur le contrôle de la fonction d'évaluation. Le Comité et la direction générale poursuivront ce dialogue lors de la prochaine réunion en personne du Comité à l'automne 2024 et le Conseil sera tenu informé des résultats de ce dialogue.

### Adhésion au CCIES

52. Comme convenu par le CCP, les membres du Comité ont des mandats échelonnés. Les mandats de trois ans de trois membres du Comité (Saad Bounjoua, Ibrahim James Pam et Hélène Rossert) se termineront en décembre 2024. Le Bureau du CCP a entamé un processus de sélection des remplaçants pour ces sièges du Comité. Le deuxième des deux mandats de deux ans des quatre membres actuels restants du Comité (Agnieszka Slomka Golebiowska, David Kanja, Bushra Malik et Benoit de Schoutheete) se terminera en décembre 2025.

# Plan de travail 2024 du CCIES

- 53. Un résumé du plan de travail 2024 du CCIES figure à **l'annexe 1** du présent rapport. Le CCIES prévoit de se réunir 3 fois en 2024.
- 54. Le CCIES tiendra sa troisième réunion de 2024 en face à face à Genève en octobre.

## Remarques de clôture

- 55. Le Comité exprime ses remerciements au Secrétariat, au BSCI de l'OMS et à l'Auditeur externe pour leur soutien, qui fait partie intégrante de la capacité du Comité à remplir sa mission, telle qu'elle est définie dans ses termes de référence. Le Comité reconnaît avec satisfaction la rapidité et la qualité de l'interaction du Secrétariat avec le CCIES dans la préparation de sa 15<sup>e</sup> réunion en mai 2024. Le Comité apprécie tout particulièrement le soutien apporté par l'équipe de gouvernance du Secrétariat.
- 56. Des progrès ont été réalisés par l'ONUSIDA dans plusieurs domaines abordés dans les termes de référence du CCIES. Le Comité apprécie le travail de la direction de l'ONUSIDA pour mettre en œuvre un grand nombre de ses recommandations.

# Points de décision proposés

# 57. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

 Accueillir le rapport du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA et attendre le prochain rapport en 2025.

[Annexes à suivre]

Annexe 1 : Tableau récapitulatif du plan de travail 2024-2025 du CCIES

			Chron	ologie				
Activité / Actions clés	Amnorto	Responsable	able 2024			2025		
Responsabilités décrites dans les termes de référence (ToR)	Apports	CCIÉS	FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT
Résultat escompté 1 : le CCIES fournit des regestion des risques et les contrôles internes at		oal au CCP sur le	es rappor	ts financie	ers, la gouv	/ernance, l	a performa	ance, la
Rapports financiers et rapports sur les résultats : examen des questions découlant des états financiers vérifiés et des rapports financiers et rapports sur les résultats produits pour le CCP	<ul> <li>Cadre 2022-2026 du CUBRR et plan de travail et budget 2024 - 2025</li> <li>Rapport financier 2023</li> <li>Mise à jour intermédiaire de la gestion financière 2023</li> <li>Rapport de l'Auditeur externe</li> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Rapports d'exécution 2022-2023 : résumé, rapport</li> <li>organisationnel, rapport sur les domaines de résultats de la stratégie, et</li> <li>Rapport régional et national</li> <li>Discussion avec le directeur des finances</li> <li>Discussion avec le conseiller principal en matière de rapports d'exécution</li> <li>Discussion avec la direction de l'ONUSIDA</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus</li> <li>(CCIES)</li> </ul>	Bushra Malik, Helene Rossert	X	X	X	X	X	X

A - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 -		Responsable	Chrono	logie					
Activité / Actions clés	Annous	CCIES	2024			2025			
Responsabilités décrites dans les termes de référence (ToR)	Apports		FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT	
Comptabilité : examen de la pertinence des méthodes comptables, des normes et des pratiques de divulgation, ainsi que des changements et des risques qui y sont liés	<ul> <li>Politiques comptables de l'ONUSIDA (partagées en permanence, le cas échéant)</li> <li>Normes et pratiques de divulgation de l'ONUSIDA (partagées en permanence, le cas échéant)</li> <li>Discussion avec le directeur des finances</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	Bushra Malik		X	X		X	X	
Règlement financier et règles de gestion financière : examen du fonctionnement et de l'efficacité du règlement financier.	<ul> <li>Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONUSIDA</li> <li>(partagés en permanence, le cas échéant)</li> <li>Discussion avec le directeur des finances</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	Membres du CCIES		X			X		

Suivi des questions et des tendances découlant des rapports financiers et des rapports d'exécution du Secrétariat de l'ONUSIDA, y compris les rapports d'audit, et conseil du CCP sur les implications pour l'ONUSIDA	<ul> <li>Rapport financier 2023</li> <li>Mise à jour intermédiaire de la gestion financière 2024</li> <li>Rapport de l'Auditeur externe</li> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Rapports d'exécution 2022-2023 du CUBRR : résumé, rapport</li> <li>organisationnel, rapport sur les domaines de résultats de la stratégie, et</li> <li>Rapport régional et national</li> <li>Discussion avec le directeur des finances</li> </ul>	Bushra Malik	X	X	X	X	X	X	
	Apports		Chronologie						
Activité / Actions clés Responsabilités décrites dans les termes			2024			2025			
de référence (ToR)			FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT	
	<ul> <li>Discussion avec le conseiller principal en matière de rapports d'exécution</li> <li>Discussion avec la direction de l'ONUSIDA</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>						X		

Conformité : examen des systèmes établis par le secrétariat de l'ONUSIDA pour promouvoir la conformité aux lois, règlements, politiques et normes élevées de conduite éthique afin de prévenir les conflits d'intérêts	<ul> <li>Rapport du Bureau de déontologie</li> <li>Discussion avec le Bureau de déontologie</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	Benoit de Schoutheete	X	X
Examen de la fonction d'éthique, de la fonction d'enquête et des mesures prises pour prévenir la fraude, et fourniture de conseils à ce sujet	Rapport de l'auditeur interne	Benoit de Schoutheete Ibrahim Pam	X	X

	as Annorts		Chronol	ogie					
Activité / Actions clés Responsabilités décrites dans les termes	Annorts	Responsable	2024			2025			
de référence (ToR)	Арропіз	CCIES	FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT	

	<ul> <li>Discussion avec le directeur de la gestion des ressources humaines</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>					
Suivi de tous les rapports du CCI publiés et des recommandations pertinentes pour l'ONUSIDA	<ul> <li>Matrice de mise en œuvre des recommandations du CCI</li> <li>Discussion avec le directeur des finances</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	Ibrahim Pam		Х		X
Gestion des risques et contrôles internes : examiner l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'ONUSIDA, y compris les pratiques de gestion et de gouvernance interne	<ul> <li>Cadre de contrôle interne</li> <li>Déclaration annuelle sur le contrôle interne</li> <li>Cadre de responsabilisation pour la gestion de l'ONUSIDA</li> <li>Politique de gestion des risques</li> <li>Guide de gestion des risques</li> <li>Univers de risque du Secrétariat de l'ONUSIDA</li> <li>Termes de référence du Comité de gestion des risques</li> <li>Politiques, réglementations et règles pertinentes relatives à la gestion des risques et aux contrôles internes</li> <li>Discussion avec le directeur de la gestion et des finances</li> </ul>	Agnieszka Slomka- Golebiowska	X	X	X	X

			Chrono	logie				
Activité / Actions clés	Ammonto	Responsable	2024			2025		
Responsabilités décrites dans les termes de référence (ToR)	Apports	CCIES	FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT
	<ul> <li>Discussion avec le Conseiller principal de la gestion des risques</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>							
<b>Résultat escompté 2 :</b> le CCIES fournit des re l'ONUSIDA sur les recommandations de l'audit		CP sur les répo	nses et le	s actions	prises par	la direction	n du Secré	tariat de
Suivi des questions et des tendances découlant des rapports financiers et des rapports de performance du Secrétariat de l'ONUSIDA, y compris les rapports d'audit, et conseil du CCP sur les implications pour l'ONUSIDA.	<ul> <li>Rapport de l'Auditeur externe</li> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins.</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	CCIES Membres		X	X		X	X
Établissement d'un plan de travail annuel comprenant le suivi et la surveillance de toute recommandation de contrôle interne et externe	<ul> <li>Rapport de l'Auditeur externe</li> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> </ul>	Membres du CCIES	Х		X	X		X

Résultat escompté 3 : le CCIES formule des recommandations dans son rapport général au CCP sur l'indépendance, l'efficacité et l'objectivité des fonctions d'audit interne et externe.

Audit interne : examen du champ	-	Cadre et outils des auditeurs	David Kanja	Х	Х	Х	Х	Х	Х
d'application, du plan, des ressources, des		internes	Saad						
performances de	•	Plan de travail de l'Auditeur interne	Bounjoua						

		Responsable	Chronologie								
Activité / Actions clés		CCIES	2024			2025					
Responsabilités décrites dans les termes de référence (ToR)			FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT			
la fonction d'audit interne et de l'auditeur interne, ainsi que de la pertinence de l'indépendance de cette fonction, et suivi des recommandations de l'audit interne	<ul> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Discussion avec les auditeurs internes</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins.</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>										
Audit externe : examen de la portée, du plan et de l'approche des travaux du vérificateur externe des comptes, et suivi des recommandations de l'audit externe	<ul> <li>Cadre et outils des auditeurs externes</li> <li>Plan de travail de l'Auditeur externe</li> <li>Rapport de l'Auditeur externe</li> <li>Discussion avec les auditeurs externes</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins.</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus (CCIES)</li> </ul>	Bushra Malik		Х	X		X	X			

Examen des rapports de l'auditeur interne et suivi du nombre d'enquêtes ouvertes et des progrès réalisés à l'issue des enquêtes sur les allégations de faute à l'encontre du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA	<ul> <li>Rapport de l'auditeur interne</li> <li>Document de séance concernant</li> <li>l'examen administratif et l'aperçu statistique</li> <li>Document de séance sur les mesures disciplinaires et autres mesures correctives</li> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins.</li> <li>Évaluation basée sur des critères convenus</li> <li>(CCIES)</li> </ul>	David Kanja Saad Bounjoua Ibrahim Pam	X		X	
--	---	---------------------------------------	---	--	---	--

		Chronologie							
Activité / Actions clés	Responsable	2024			2025				
de référence (ToR)	erence (ToR)  Apports	CCIES	FÉV	MAI	ОСТ	Mars	MAI	SEP / OCT	

Résultat escompté 4 : le CCIES fournit des recommandations dans son rapport global au CCP sur les interactions et la communication entre le CCP, l'Auditeur externe, l'Auditeur internet, le directeur du Bureau de déontologie et la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA

Fourniture d'un rapport annuel au CCP (présenté par le président du CCIES) contenant des conseils, des observations et des recommandations, le cas échéant, par écrit pour examen par le CCP; un rapport en personne du président du CCIES peut être demandé par le CCP.  Fourniture de recommandations dans ce rapport concernant l'interaction et la communication entre le CCP, le réviseur externe, l'auditeur interne, le responsable de l'éthique et la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA.	Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins	Membres du CCIES		X		X	
Résultat escompté 5 : autres tâches pertine	entes						
Conduite d'auto-évaluations annuelles des performances du CCIES	Critères d'évaluation établis par le CCIES	CCIES Membres	Х		Х		X
Préparation et organisation de l'évaluation externe du CCIES	Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins	Secrétariat	X		Х		
À la demande du Bureau du CCP ou à la discrétion du CCIES, soumission au Bureau du CCP des rapports intérimaires traitant des principales conclusions et des questions importantes.	Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins	Membres du CCIES					
Réalisation de toute autre tâche compatible avec le mandat, à la demande du CCP.	<ul> <li>Informations complémentaires requises par le CCIES selon les besoins</li> </ul>	Membres du CCIES					
Afin de promouvoir la transparence, les notes de réunion du CCIES seront publiées sur le site web de l'ONUSIDA. Si le Bureau du CCP l'accepte, les notes de réunion peuvent être expurgées afin de supprimer les informations privées et confidentielles.	Résumés des réunions rédigés par le rédacteur de rapports du CCIES	CCIES Membres	X	X	X	X	X

Annexe 2. Questionnaire d'auto-évaluation annuelle du Comité consultatif indépendant de contrôle externe de l'ONUSIDA pour 2024

### Questionnaire d'auto-évaluation annuelle du Comité consultatif indépendant de contrôle externe de l'ONUSIDA (CCIES)

### Mars 2024

### Informations préliminaires :

Le CCIES a élaboré ce questionnaire d'auto-évaluation en s'inspirant des meilleures pratiques d'autres comités de contrôle. Le questionnaire a été utilisé pour la première fois en 2023 afin d'évaluer la qualité du travail effectué par le CCIES.

En 2023, l'auto-évaluation a révélé que le CCIES avait développé de solides relations de travail entre ses membres et la direction de l'ONUSIDA. Entre mars 2022 et mars 2023, le CCIES s'est réuni neuf (9) fois, a régulièrement rendu compte et fourni des conseils au CCP et à la directrice exécutive, a rencontré les gestionnaires et responsables concernés de l'ONUSIDA, a élaboré de nouvelles règles de procédure et a proposé un amendement à ses Termes de référence.

À la suite de l'exercice d'auto-évaluation 2023, le Comité a formulé les conseils suivants :

- 1. Les réunions du CCIES doivent être planifiées longtemps à l'avance, afin d'assurer une pleine participation et un temps de préparation adéquat ; et
- 2. Les documents relatifs à chaque réunion du CCIES doivent être mis à la disposition des membres du CCIES au moins 10 jours calendaires avant la réunion.

En outre, afin de maximiser l'efficacité du temps limité dont dispose le CCIES lors des réunions, celui-ci a accepté de nommer des responsables au sein du Comité pour travailler avec l'équipe de gouvernance de l'ONUSIDA et le personnel concerné de l'ONUSIDA afin de s'assurer que la documentation et les présentations sont suffisamment pertinentes et détaillées.

En 2024, le Comité a décidé d'utiliser le même modèle afin de pouvoir mesurer l'évolution de la qualité du travail effectué. Six (6) des sept (7) membres du CCIES ont participé à cet exercice d'auto-évaluation de la qualité pour 2024.

L'auto-évaluation de 2024 a obtenu des notes élevées pour les indicateurs clés, notamment l'indépendance, la structure et la composition du Comité et le professionnalisme. Les résultats de l'auto-évaluation sont détaillés ci-après. Depuis mars 2023, le CCIES s'est réuni six (6) fois (mais une seule fois en personne), et a observé plusieurs changements dans l'environnement de contrôle de l'ONUSIDA, notamment la nomination d'un nouveau directeur du BSCI de l'OMS, l'entrée en fonction d'un responsable intérimaire de l'éthique et le départ du président du Comité d'évaluation.

Le Comité encourage la direction à poursuivre ses efforts en vue d'une bonne planification des réunions et d'une présentation en temps voulu des documents.

### Membres du CCIES;

Agnieszka Golebiowska AG Benoit de Schoutheete BD

Da Hé Ibr	shra Malik BM Ivid Kanja DK Elène Rossert HR Iahim Pam IP Iad Bounjoua SB					
Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	N/A	Commentaires
A. Il existe un cadre politiqu	ue solide garantissant l'indépendance du Comité	<del>Š</del>				
	1 Les Termes de référence du Comité ont été formellement approuvés par l'organe directeur de l'organisation.	6/6				
	2 Les Termes de référence ont été mis à jour au cours des 5 dernières années.	6/6				
	3 Le Comité est indépendant et rend compte directement à l'organe directeur ainsi qu'au chef exécutif de l'organisation.	6/6				
	4 Le Comité est entièrement composé de membres indépendants extérieurs à l'organisation.	6/6				
	5 Les nominations de tous les membres du Comité de surveillance sont approuvées par l'organe directeur.	6/6				
Observations générales/commentaires sur le cadre d'orientation et l'indépendance	Le cadre d'orientation garantissant l'indépenda	ance du	CCIES	est bien en	place à	l'ONUSIDA.
B. La structure et la compo	sition du Comité sont bien définies					
	1 La composition du Comité est clairement définie dans les termes de référence.	6/6				
	2 Tous les membres siègent à titre personnel, et les suppléants ne sont pas autorisés.	6/6				
	3 La pratique de recrutement des membres du Comité est transparente, équitable et compétitive.	6/6				
	4 Au moins un membre du Comité est un expert financier ayant une bonne connaissance des principes comptables	6/6				

	généralement acceptés ou des normes					
	comptables internationales du secteur					
	public, ainsi que des états financiers, des					
	contrôles internes et des procédures					
	d'information financière.					
	5 La composition du Comité comprend des	6/6				
	membres avec des antécédents	0,0				
	professionnels et des compétences					
	adéquates (domaines d'expertise) pour					
	couvrir correctement le mandat du comité					
	et il y a un équilibre en ce qui concerne la					
	représentation géographique et la					
	représentation des hommes et des					
	femmes.					
	6 Le Comité dispose d'un financement			3/6	3/6	Jusqu'à présent, le Comité n'a pas
	suffisant pour accéder à une expertise			0,0	0,0	demandé de soutien extérieur.
	extérieure ou à une formation					domando do obditori exteriodir
	professionnelle afin de compléter les					
	compétences professionnelles des					
	membres pour qu'ils puissent remplir leurs					
	Termes de référence					
	7 Les membres sont tenus de signer des	6/6				
	déclarations périodiques d'indépendance					
	individuelle et d'absence de conflit					
	d'intérêts dans l'exercice de leur mandat.					
	8 Le Comité suit une planification et des	6/6				
	pratiques adéquates en matière de					
	succession en ce qui concerne son					
	président et ses membres.					
Observations	Deux réunions en personne sont prévues chac	que anne	ée pour l	e CCIES.	Toutefo	is, en raison des difficultés financières de
générales/commentaires	l'ONUSIDA, le Comité n'a tenu qu'une réunion					
sur la structure et la	prévues en 2024.	•	•			•
composition du Comité						
C. Les pratiques de fonctionnement du Comité sont bien gérées avec le plan de travail et son exécution, y compris les ressources appropriées disponibles pour soutenir la fonction du Comité.						
pour soulerni la lonc <u>ilon du</u>	Comité.					
C.1 Plan de travail	Comité.  1 Le Comité établit un plan de travail	6/6				

responsabilités prévues par les Termes de					
référence.  2 Le plan de travail annuel couvre l'examer et le conseil en matière de gestion et d'information financières de l'organisation, ainsi que l'adéquation des politiques comptables et des pratiques de divulgation					
3 Le plan de travail annuel comprend des conseils sur la responsabilité et l'examen ainsi que des conseils sur l'efficacité du système de contrôle interne.	6/6				
4 Le plan de travail annuel couvre l'examer et le conseil sur l'efficacité du système d'évaluation.	n	3/6		3/6	Le Comité ne sait pas très bien si la fonction d'évaluation est de son ressort ou non, étant donné qu'il existe déjà un comité d'évaluation technique indépendant, distinct du CCIES.
5 Le plan de travail annuel couvre l'examer du système de gestion des risques de l'entreprise et la formulation d'avis à ce sujet.	6/6				
6 Le plan de travail annuel couvre l'examer et le conseil sur le système d'éthique pour maintenir et promouvoir les valeurs du service civique international.	6/6				
7 Le plan de travail annuel couvre le travail de l'Auditeur externe et son rapport.	6/6				
8 Le Comité examine les systèmes mis en place et les mesures prises par l'organisation pour prévenir la fraude, mettre en place des dispositifs appropriés de dénonciation et traiter d'autres questions liées à l'inconduite, et il donne des conseils à ce sujet.	6/6				
9 Le Comité tient des séances privées avec les responsables de l'audit interne, des [évaluations], de la déontologie et de l'auditeur externe.	3/6		3/6		Les évaluations sont couvertes par un autre comité. Le poste de directeur du Bureau de déontologue est vacant depuis plusieurs mois (il est occupé par intérim

				par un ancien directeur du Bureau de déontologie).
	10 Le Comité a un accès libre et illimité aux informations, au personnel - y compris les auditeurs internes, les auditeurs externes, les organes directeurs ou toute partie externe nécessaire à l'accomplissement de son mandat et de ses rôles et responsabilités.	5/6	1/6	Pour un membre du CCIES, l'accès aux différents rapports est difficile et n'est pas systématique. Le CCIES doit vraiment insister pour obtenir des rapports.
	11 Les responsables de l'audit interne, des [évaluations], de la déontologie et de l'audit externe ont un accès illimité et confidentiel au président du Comité.	5/6	,	Jusqu'à présent, le CCIES n'a pas eu à faire face à une telle pratique pour l'un de ses membres
	12 Le Comité examine le rapport annuel de l'organisation et d'autres rapports de responsabilité importants pour s'assurer qu'à sa connaissance, il n'y a pas d'inexactitudes ou d'omissions importantes.	6/6		
Observations générales/commentaires sur le plan de travail annuel et sa mise en œuvre	La relation entre le CCIES et le comité d'évalu l'exécution, comment cela peut-il se faire sans différentes structures n'a pas encore été testé	s contrôle		erte. Si le CCIES est chargé du contrôle de accès illimité au CCIES par les responsables de
C.2. Le Comité bénéficie de ressources et d'un soutien suffisants.	1 L'allocation budgétaire est suffisante pour couvrir les besoins du Comité (par exemple, les déplacements pour les réunions et les visites sur le terrain, la formation et l'engagement de spécialistes (le cas échéant)).	1/6	5/6	Les membres sont divisés sur cet aspect puisque le Comité ne s'est réuni et ne se réunira qu'une fois par an en personne alors qu'il est prévu qu'il se réunisse deux fois par an en personne. Aucune visite sur le terrain n'est prévue.
	2 Les services de secrétariat fournis pour répondre aux besoins du Comité sont adéquats et efficaces, y compris le système de gestion des documents.	4/6	2/6	Dans l'ensemble, les membres sont satisfaits de l'aide apportée par le Secrétariat Un membre du CCIES a indiqué que l'équipe de gouvernance semble avoir du mal à obtenir des autres équipes de secrétariat qu'elles publient leur documentation à temps.

					Un autre membre a indiqué que le CCIES reconnaît que le Secrétariat est très sollicité et qu'il fait beaucoup avec des ressources limitées. Cependant, le Secrétariat a la possibilité de jouer un rôle plus proactif en acheminant la documentation vers le CCIES dans des délais plus courts.
	3 Les documents sont reçus en temps utile et contiennent des informations adéquates sur les sujets à discuter afin de permettre des délibérations efficaces et efficientes.		3/6	3/6	Les documents ont parfois été reçus très tardivement pour une bonne préparation, notamment pour la réunion du CCP de juin. Toutefois, le Comité a observé que la situation s'est considérablement améliorée pour les réunions les plus récentes.
Observations générales/commentaires sur le soutien et les ressources	Pour remplir correctement son rôle, le Comit chacune de ses réunions.	é soulign	e l'impo	ortance de re	cevoir la documentation en temps voulu avant
C.3. Les réunions du Comité sont bien	1 Le Comité se réunit au moins trois fois par an ou plus si nécessaire.	6/6			
planifiées, menées et documentées	2 Les ordres du jour des réunions sont préparés et communiqués à l'avance aux membres afin qu'ils puissent faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.	6/6			
	3 Les réunions sont programmées sur une base annuelle et longtemps à l'avance.	6/6			
	4 Les comptes-rendus ou rapports des réunions du Comité sont documentés et formellement approuvés par les membres du Comité.	5/6		1/6	Un membre du CCIES a indiqué que tous les membres examinent le compte-rendu, mais qu'il n'y a pas d'approbation formelle à la fin du processus (ou lors de la réunion suivante).
	5 Les décisions du Comité sont prises par consensus ? Si le consensus ne l'emporte pas, les rapports divergents sont enregistrés de manière appropriée.	6/6			

Observations générales/commentaires sur les réunions du comité et ses procédures	reste le principal problème.				base annuelle. L'accès rapide à la documentation
<ul> <li>D. Les canaux de commun concernées.</li> </ul>	ication sont bien établis et solides avec les diffé	érentes <sub>l</sub>	parties p	renantes, et i	ils sont adéquats pour l'interaction entre les parties
Il existe un lien étroit entre le Comité et l'organe directeur.	1 II y a suffisamment de visibilité et d'occasions de rendre compte et d'interagir avec les représentants des organes directeurs et/ou des États membres.	3/6	1/6	2/6	Cela permet d'avoir rapidement une bonne interaction avec les organes directeurs et les États membres.
	2 Les observations et les recommandations du Comité apportent une valeur ajoutée aux délibérations de l'organe directeur sur les questions de contrôle.	3/5		2/5	Pour un membre du CCIES, il est trop tôt pour évaluer la situation. Un autre membre a déclaré qu'il/elle n'avait pas assez de visibilité de la situation pour répondre.
	3 Le président présente en personne le rapport annuel du Comité à l'organe directeur et répond aux questions des membres de l'organe directeur.	6/6			
	4 Le rapport annuel du Comité est inscrit à l'ordre du jour de l'organe directeur pour discussion et décision sur le contenu et les recommandations.	6/6			
Observations générales/commentaires sur la communication avec l'organe directeur	Le CCIES rencontre les organes directeurs co	oncerné	s, mais I	es relations o	doivent être créées et renforcées.
D.1. Le Comité interagit efficacement avec le	Visibilité suffisante et possibilité     d'interagir avec le chef exécutif.	4/6		1/6	Il s'agit d'une amélioration considérable par rapport à 2023.
chef exécutif de l'agence	2 Le chef exécutif de l'organisation rencontre régulièrement le président ou le Comité de contrôle dans son ensemble au début ou à la fin de chaque réunion du Comité.	4/5	1/5		Les nouvelles règles de procédure récemment approuvées fournissent un cadre pour des réunions régulières avec la DE. Le Comité reconnaît les efforts de la directrice exécutive pour rencontrer le Comité à chacune de ses réunions.

	3 Les observations, conseils et recommandations du Comité apportent une valeur ajoutée au chef exécutif dans l'exercice de ses responsabilités de contrôle.	3/6		3/6	Pour un membre du CCIES, il est trop tôt pour s'exprimer à ce sujet.
Observations générales/commentaires sur la communication avec le chef exécutif de l'agence	Le CCIES reconnaît les efforts déployés par la	a directi	ice exé	cutive de l'ON	IUSIDA pour rencontrer régulièrement le Comité.
D.2. La direction de l'organisation interagit efficacement avec le Comité.	Les informations et la rapidité des présentations fournies par la direction de l'organisation au Comité sont adéquates.	1/6	3/6	2/6	Le Comité reconnaît que des efforts importants ont été déployés pour améliorer l'opportunité et la pertinence des présentations.
	2 II y a une compréhension suffisante (perçue) de l'organisation et une valeur ajoutée opportune du Comité à la gestion de l'organisation.	1/6		5/6	Il reste beaucoup à faire pour intégrer le CCIES dans la gouvernance globale de l'ONUSIDA.
Observations générales/commentaires sur la communication avec la direction	Peu de progrès ont été réalisés depuis 2023. tant qu'organe à valeur ajoutée de l'organisati		encore b	peaucoup à fa	aire pour que le Secrétariat intègre le CCIES en
D.3. Chefs des différentes unités de contrôle	1 Pertinence des informations et opportunité des présentations réalisées par les fonctions de contrôle de l'organisation pour le Comité.		3/6	3/6	Le Comité reconnaît les efforts déployés pour améliorer la pertinence et l'opportunité des présentations.
	2 Possibilité suffisante pour le Comité d'interagir avec les fonctions de contrôle dans le cadre d'une séance privée, en l'absence de la direction	6/6			
	3 Adéquation des conseils et des recommandations du Comité aux fonctions de contrôle, qui apportent une valeur ajoutée en temps utile.	4/6		2/6	
Observations générales/commentaires sur la communication	Avec le changement de direction du BSCI, la responsable du BSCI devra s'adapter aux bes				es informations se sont détériorées. Le nouveau

avec les responsables des unités de contrôle						
des unites de controle						
E. Le rapport annuel du Co	mité couvre les domaines de ses responsabilité	és en ve	rtu de se	es Termes	de référ	ence
	Un rapport annuel et, le cas échéant, un rapport spécial sont préparés et soumis à l'organe directeur et au responsable exécutif de l'organisation : y compris					
	a) la confirmation que le Comité s'est acquitté de toutes les responsabilités qui lui incombent en vertu de ses termes de référence pour la période couverte par le rapport	6/6				
	b) une évaluation des performances de la fonction d'audit interne/de contrôle (telles que les réalisations effectives par rapport à leurs plans de travail) et de l'audit externe, ainsi que leurs recommandations	5/6	1/6			Pour un membre du CCIES, cela n'a pas été fait.
	c) une évaluation des processus de gestion des risques, de contrôle interne, de responsabilité, d'évaluation et de gouvernance de l'organisation	4/6		2/6		Les membres ont indiqué que :  - L'absence d'évaluation complète des risques reste le principal problème.  - Les informations relatives à la gestion des risques ne sont toujours pas suffisantes pour étayer cet exercice.
	d) une section sur les performances du Comité en ce qui concerne son efficacité et son efficience	3/6		2/6	1/6	Pour un membre du CCIES, le Comité était trop récent l'année dernière pour procéder à une telle évaluation.
Observations générales/commentaires sur les comptes-rendus du Comité	Le CCIES a besoin d'indicateurs et d'une éva	luation 6	externe p	oour mieu	x appréci	er la qualité de son travail et ses progrès.
F. Les performances du Co	mité sont régulièrement évaluées et des mesur		prises s		des reco	
	1 Une auto-évaluation annuelle est réalisée, les commentaires des parties	5/6		1/6		Selon un membre du CCIES, le retour d'information des parties prenantes n'a

	prenantes sont sollicités et les actions résultant de l'auto-évaluation annuelle sont préparées et mises en œuvre.				pas encore été obtenu pour l'auto- évaluation. Il est nécessaire pour l'évaluation externe.
	2 Le Comité se penche en temps opportun sur les priorités et les défis émergents auxquels l'organisation est confrontée et qui la concernent.	6/6			
	3 Valeur et impact des recommandations du Comité, y compris leur mise en œuvre.	2/6		4/6	
	4 Des indicateurs ont été établis pour mesurer la performance du Comité.		6/6		Aucun indicateur n'a encore été défini.
	5 La performance du Comité a été comparée d'après les bonnes pratiques.		4/6	2/6	Aucune analyse comparative formelle n'a été effectuée. Elle est nécessaire pour l'évaluation externe.
Observation générale/commentaire sur l'évaluation de la performance du Comité	Le Comité s'est réuni à de nombreuses repris communication revigorées avec la directrice e En règle générale, le Comité s'est acquitté de continuer à fournir des conseils avisés et des direction de l'ONUSIDA, il est important que le temps voulu avant chaque réunion. Plusieurs domaines d'amélioration ont été ide référence pour mesurer la performance du coclarification de la relation avec la fonction d'évaluer l'efficacité du Comité et l'étendue de principaux indicateurs de performance et ses Les membres du Comité ne savent pas très b que le contrôle de la fonction d'évaluation dev	son ma recomn es mem ntifiés, i mité, da valuation e son im critères	e. andat de nandatio bres du notammans l'inte n. L'éval pact. L'é de réféi	manière effic ons structurelle Comité reçoiv ent dans l'étal raction avec le uation externe evaluation dev rence.	race et efficiente. Toutefois, pour pouvoir es au CCP, à la directrice exécutive et à la vent la documentation et les présentations en olissement d'indicateurs et de critères de e nouveau directeur du BSCI et dans la e de la qualité du CCIES devrait permettre vrait également aider le Comité à élaborer ses relève de leur compétence. Le Comité considère
Autres observations ou commentaires	-				

[Fin du document]